



LE MOUVEMENT COOPERATIF FRANÇAIS ET L'ACI

*Jean-François Draperi, Directeur du Centre d'économie sociale (Cestes) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam, Paris) ;
Rédacteur en Chef de la Revue internationale de l'économie sociale (Recma, Paris)*

Le premier congrès de l'ACI qui se tient à Londres du 19 au 23 août 1895 marque le début d'une ère, celle de l'unification internationale des mouvements coopératifs nationaux. Il ponctue une longue série de tentatives anglaises et françaises qui a commencé dès 1835. Le congrès de Londres est ainsi non seulement une naissance mais également un aboutissement. Le cœur du débat réside dans l'articulation entre deux grandes conceptions coopératives, celle initiée par les travailleurs et celle engagée par les consommateurs. Le Congrès de 1895 marque la victoire de ces derniers en écho du succès économique des *Wholesales societies*. Les défenseurs de la thèse 'participationniste', c'est-à-dire celle qui revendique une place décisive pour les travailleurs, poursuivent cependant leur quête. Ils s'appuient notamment sur l'expérience du familistère de Godin à Guise (France) pour démontrer la possibilité d'un essor coopératif de grande ampleur à partir de la coopération dans le travail. Pour ces raisons, ce débat a souvent été présenté comme celui de deux conceptions qui seraient l'une anglaise, l'autre française.

En réalité, en Angleterre et en France comme dans la majorité des pays, les deux courants se développent conjointement. Mais leurs relations réciproques diffèrent d'un pays à l'autre. En France ils sont très imbriqués et souvent considérés comme complémentaires plutôt qu'antagoniques.

Lors du congrès fondateur de l'Union coopérative, première fédération française des coopératives de consommateurs qui se tient à Nîmes en 1885, Jean-Baptiste André Godin présente un plan de conquête de l'économie à partir de la coopération de production, plan qui inclut, outre la production agricole et industrielle, la mutualité, l'éducation, la consommation et l'habitat. Au cours de ce même congrès, le grand coopérateur anglais Edward Vansittart Neale invite à « former des associations dans le genre du Familistère de Guise ». Le Familistère était un complexe d'habitation communautaires pour les travailleurs à Guise, une ville de la région de Picardie en France.

Parmi les nombreux dirigeants coopérateurs qui séjournent au Familistère en cette fin de 19^e siècle, Neale et Holyoake soulignent que l'Angleterre manque autant d'un familistère que la France manque de *Wholesales Societies*. Après la mort de Godin en 1889, Neale et Holyoake ne manqueront pas de revenir au Familistère, notamment en 1896, à l'occasion du deuxième congrès de l'ACI qui se tient à Paris. L'importance du Familistère de Guise et de la pensée de Godin atténue l'opposition entre voie coopérativiste des coop. de consommateurs et la voie participationniste des coop. de travailleurs. Les fondateurs et les leaders de la coopération de consommation française ont de fait été marqué par la conception de Godin. Certains des plus illustres ont séjourné longuement au Familistère avant de se lancer dans la coopération de consommation et Auguste Fabre, fondateur d'une des premières coopératives de consommateurs françaises et co-fondateur de ce qui deviendra l'École de Nîmes, a passé deux ans à Guise et se considère comme un disciple du fondateur du Familistère.

Lors du deuxième congrès de l'Union coopérative (1889), Charles Gide présente sa « prophétie » en trois étapes, fondée sur le seul pouvoir des consommateurs. Cette position rejoint celle des fondateurs anglais de l'ACI. Ce congrès de 1889 a une résonance internationale et fonde ce que Gide lui-même nommera « l'École de Nîmes », pour désigner une coopération de consommation visant à établir une « République coopérative », qui signifie en particulier que la coopération s'adresse non aux seuls coopérateurs mais à l'ensemble de la société. Ernest Poisson signera un ouvrage portant ce titre en 1920, à la veille de la fondation par Charles Gide et Bernard Lavergne de la Revue des Études coopératives (REC devenue RECMA ou Revue internationale de l'économie sociale en 1984), revue partenaire de l'ACI dès sa fondation. Le livre d'Ernest Poisson alors premier président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) et la Revue de Études coopératives ont un large retentissement international, particulièrement en Amérique Latine où la Guyane britannique indépendante prend en 1970 le nom officiel de « République coopérative de Guyana », nom qu'elle porte toujours aujourd'hui.

Après la crise profonde du mouvement des coopératives de consommateurs dans les décennies 1970 et 80, le début de 21^e siècle se signale par un renouveau qui touche aussi bien la coopération de travail que la coopération d'usagers. Fait remarquable, l'opposition qui a marqué la fondation de l'ACI n'est plus de mise : la complémentarité entre les formes coopératives et le multi-sociétariat traversent la créativité coopérative contemporaine. Ils réactualisent la thèse de l'inter-coopération chère à Albert Thomas. Dès les années 1920, ce dernier avait en effet milité en faveur de la complémentarité entre les formes coopératives et particulièrement entre les coopératives de consommateurs et les coopératives agricoles, inter-coopération dont il avait souligné l'intérêt majeur dans un rapport remarqué au congrès de l'ACI de Gand (1924). Des années 1970 aux années 1990, Henri Desroche (1914-1994) et le dirigeant coopératif Jacques Moreau (1927-2004) ont été les continuateurs parmi les plus innovants et actifs de cette tradition qui considère que la coopération a une visée sociétale et peut fonder un développement économique et sociale original.

La tradition coopérative française a ainsi souvent cherché à conjuguer les formes coopératives et ambitionné d'élargir la coopération à l'ensemble de l'économie et de la société.

Cette tradition a trouvé un écho international à la fin du 19^e siècle avec le Familistère de Godin, puis lors de la période des accessions aux indépendances avec le projet d'une République coopérative, et ensuite au moment de la naissance de l'économie sociale dans les années 70-80. La REC devenue RECMA a poursuivi et approfondi les voies ouvertes par Charles Gide, Albert Thomas, Georges Fauquet, Claude Vienney et Henri Desroche, en cherchant à comprendre aussi bien la créativité coopérative sur l'ensemble des continents que les défis auxquels les plus grandes organisations coopératives doivent faire face. Cette ouverture internationale est confirmée par son lectorat qui s'étend dans cinquante pays. La RECMA fêtera, en partenariat avec l'ACI, son centenaire en 2021, un an après ce 125^e anniversaire de l'ACI.